

Les systèmes fourragers du nord-ouest de l'Europe :

de l'herbe pâturée pour produire du lait

V. Brocard¹, L. Delaby², J.-M. Seuret³, T. Philipps⁴

1 : Institut de l'Élevage, BP 85225, F-35652 Le Rheu cedex ; valerie.brocard@inst-elevage.asso.fr

2 : INRA, UMR PL, F-35590 St Gilles ; delaby@rennes.inra.fr

3 : Pôle Herbivores des Chambres d'agriculture de Bretagne, BP 540, F-22195 Plerin Cedex ; jean-marc.seuret@cotes-d-armor.chambagri.fr

4 : Pasture to Profit ; <http://www.pasturetoprofit.co.uk> ; tiphillips@aol.com

Résumé

L'Irlande, le sud-ouest de l'Angleterre et la Bretagne sont trois bassins laitiers du nord-ouest de l'Europe à climat océanique et qui partagent certaines caractéristiques en matière de production laitière. L'herbe pâturée reste un pilier des systèmes fourragers, un aliment de base, même si sa contribution au régime annuel des vaches varie : de quelques semaines de pâturage en plat unique (ou majoritaire) dans la plupart des élevages bretons, à 9-10 mois dans les îles britanniques. L'objectif de cet article est de faire le point, treize ans après un premier éclairage combiné, de l'évolution de l'élevage laitier dans ces trois bassins, afin de mettre en avant les forces et faiblesses de chacun d'eux. Un regard prospectif est également porté sur les conséquences possibles d'un nouveau contexte de production, tant d'un point de vue réglementaire (sortie des quotas) qu'environnemental ou démographique.

Introduction

L'Irlande, le sud-ouest de l'Angleterre et la Bretagne sont trois bassins laitiers du nord-ouest de l'Europe à climat océanique et qui partagent certaines caractéristiques en matière de production laitière. L'herbe pâturée reste un pilier des systèmes fourragers, un aliment de base, même si sa contribution au régime annuel des vaches varie : de quelques semaines de pâturage en plat unique (ou majoritaire) dans la plupart des élevages bretons, à 9-10 mois dans les îles britanniques. Nous avons déjà tenté de comparer ces bassins laitiers lors d'une précédente journée AFPF (BAX, 1995 ; BROCARD, 1995). Comment ces bassins ont-ils évolué depuis ? Quels sont les systèmes de production en place, leurs atouts mais aussi leurs faiblesses ? Et quelles orientations pressent-on pour demain, notamment pour l'après 2015 ? Telles sont les questions auxquelles nous tenterons d'apporter un éclairage, notamment grâce aux suivis de terrain réalisés tant en Bretagne (Réseaux d'élevage et réseau observatoire des fourrages, CHENAIS *et al.*, 2001, et GUILLOIS, 2008) qu'en Irlande et dans le sud de l'Angleterre.

1. Irlande, sud-ouest de l'Angleterre, Bretagne : photographie 2008 et évolutions depuis 1995

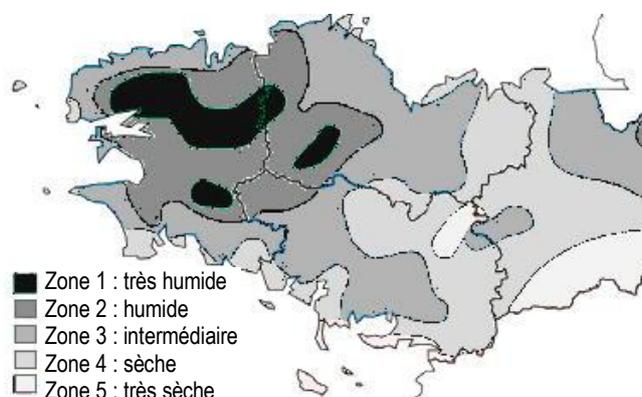
1.1. Des conditions naturelles globalement favorables à l'herbe, sauf dans quelques zones

Le Tableau 1 rassemble quelques repères caractéristiques des températures et précipitations observées en Irlande, sud-ouest de l'Angleterre¹ et Bretagne. Les reliefs et l'ouest de la Bretagne sont aussi arrosés que l'Irlande ou le nord de la Cornouaille et ont un potentiel de production d'herbe assez voisin, mais les températures un peu plus élevées permettent d'y cultiver le maïs et de l'ensiler dans de bonnes conditions (avec un taux de matière sèche régulièrement proche de 33-35% de MS). L'est et le sud de la Bretagne (tout comme les Pays-de-la-Loire), les zones côtières atlantiques en général, Dorset et Somerset, sont plus secs et bénéficient de températures supérieures, mais sont moins favorables à la pousse de l'herbe en été notamment (Figure 1). En Irlande, l'herbe pousse entre 240 et 300 jours par an selon la région.

TABLEAU 1 – Températures et précipitations dans les 3 régions étudiées (sources : BROCARD *et al.*, 1995 ; <http://www.metoffice.gov.uk> ; DILLON, 2007).

	Irlande	Sud-ouest de l'Angleterre	Bretagne	
Températures moyennes (°C)		Yeovil (Somerset)	Quimper	Rennes
- Janvier-février	5,0	4,8	6,4	5,8
- Avril-mai	9,0	10,0	10,7	11,2
- Juillet-août	15,0	16,7	17,2	18,1
Précipitations (mm)	900 - 2000	700 - 2 000	700 - 1 300	
Production d'herbe potentielle (t MS/ha)	11 - 15	9 - 12	9 - 12	
Fertilisation moyenne (kg N/ha)	265	250	150 - 250	

FIGURE 1 – Carte de la pousse de l'herbe en été (source Chambres d'Agriculture de Bretagne – Météo France).



1.2. Depuis 1995, des évolutions contrastées, mais l'herbe a globalement résisté

– En Angleterre, de très grands troupeaux au pâturage

L'agriculture ne représente que 1,9% des emplois au Royaume Uni (Grande Bretagne + Irlande du Nord) ; le lait n'arrive qu'en 2^{ème} place des productions agricoles après les cultures de vente. Le Royaume Uni est le 3^{ème} producteur de lait de l'UE (après la France et l'Allemagne), avec environ 17 000 élevages à 800 000 l de quota en moyenne (chiffres MDC², 2008). L'Angleterre représente 67% de la production laitière britannique (10 000 élevages à 900 000 litres, voir Figure 2).

1 : Cornouaille, Devon, Somerset, Dorset, Wiltshire, Hampshire

2 : Meat Development Council

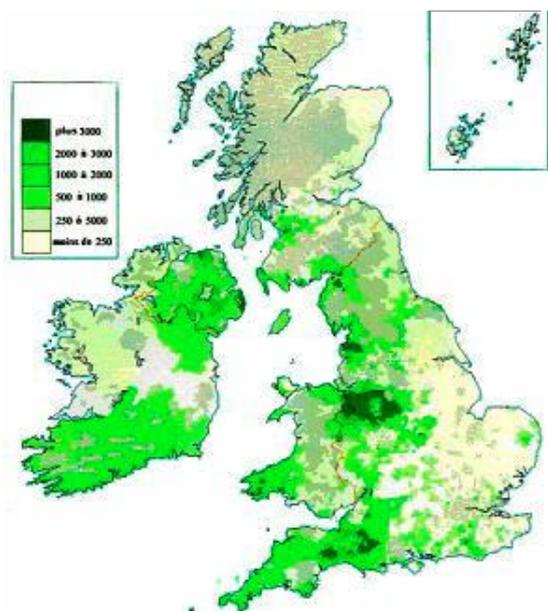


FIGURE 2 – La densité laitière au Royaume-Uni et en Irlande (volume annuel / ha ; source : Dossier Economie de l'Élevage, n°361).

Les six Comtés du sud-ouest de l'Angleterre représentent 23% des livraisons et 11% des exploitations anglaises (JEWKES, 2004). Cette zone plus dynamique que le reste du pays (cf. § 1.3.) se caractérise par des élevages laitiers très spécialisés et axés sur la valorisation de l'herbe (10% de maïs dans la SFP) ; l'intensification des surfaces est forte (2 UGB/ha), tout comme celle de la conduite animale : 7 130 kg lait/VL/an, avec 1,5 à 2 t de concentré acheté par vache, et Holsteinisation croissante depuis la crise de l'ESB. Les élevages disposent en moyenne de 86 ha SAU et de 103 VL pour produire 810 000 l de quota (Institut de l'Élevage, 2006 et 2007). La main d'œuvre familiale est réduite, 1,5 UTA³ familiale en moyenne quelle que soit la taille du troupeau. On trouve en plus dans les élevages des aides familiaux, le plus souvent à temps partiel. Les chefs d'exploitation sont relativement âgés (50% ont plus de 60 ans), avec des départs à la retraite de plus en plus tardifs faute de relève, et parce que les pensions sont faibles. Il n'existe pas de structure sociétaire de type GAEC. La production laitière anglaise ne pourrait fonctionner sans salarié : ils représentent 1/3 des actifs agricoles, voire 50% dans les élevages à plus de 700 000 l de quota. Mais les éleveurs sont confrontés à une pénurie de main d'œuvre, car ces emplois sont jugés contraignants, peu valorisants et mal payés (12 € l'heure), avec des conditions de travail difficiles. D'où le recours croissant à la main d'œuvre immigrée (polonaise).

Doublement du quota par exploitation en 10 ans, faute de producteurs. Au cours des 8 dernières campagnes, le Royaume-Uni n'est parvenu qu'une fois à produire son quota. La restructuration de la production est rapide et le volume total produit au niveau national continue à baisser (la production est inférieure à la consommation intérieure). Dans toutes les régions, le lait recule, surtout en Angleterre (- 7,5 % de producteurs par an depuis l'an 2000). Seule l'Irlande du Nord, qui a largement bénéficié de la « mobilité » des quotas anglais, et à une moindre échelle le Pays de Galles, l'Écosse et le sud-ouest de l'Angleterre résistent à cette vague d'arrêts de production. Le lait migre vers la zone côtière, les zones herbagères, laissant la place aux cultures au centre de l'Angleterre. La production laitière continue également à se délocaliser de l'Angleterre vers l'Irlande du Nord, qui, faute d'outils de transformation suffisants, « délocalise » à son tour la transformation de ce lait supplémentaire en République d'Irlande. Cette sous-réalisation systématique (ajoutée à la mise en œuvre du découplage PAC dès 2005) a réduit à néant la valeur du quota sur le marché. Par ailleurs, les producteurs de lait ont dû subir un co-produit viande très faible du fait de la crise de l'ESB jusqu'en 2006. Aujourd'hui encore, il n'existe aucun débouché pour les veaux Holstein mâles qui sont abattus à la naissance par le vétérinaire (élevage des veaux en batterie interdit pour des raisons de bien-être animal, et exportations régulièrement interrompues par des épizooties...).

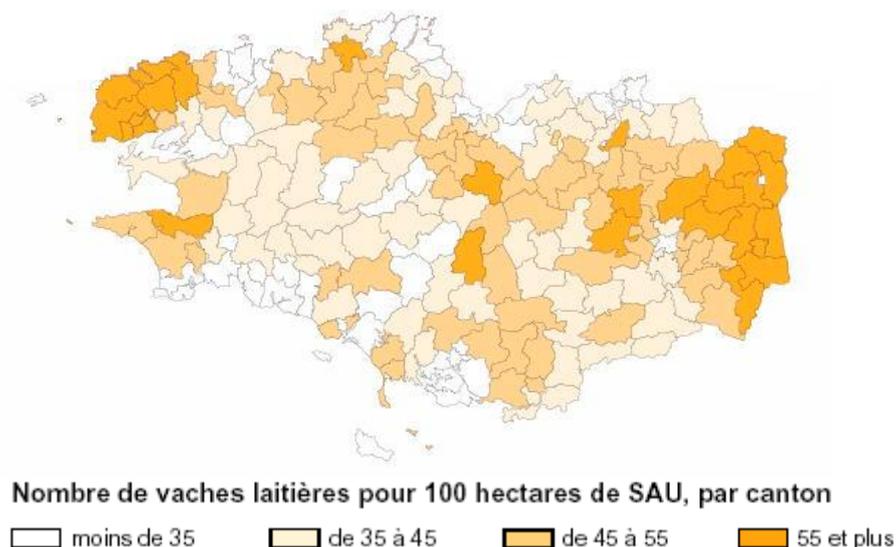
Faible prix du lait, pas de co-produit viande, pas de soutien de l'Etat, un sentiment de non-reconnaissance de la part de la population... Ce n'est pas étonnant que 50% des éleveurs anglais se soient détournés de la production laitière au cours de ces 10 dernières années.

3 : Unité de Travail Annuel agricole (INSEE – RICA)

– En Bretagne, des structures familiales qui s'agrandissent, se diversifient, et des systèmes fourragers qui ont peu évolué

En Bretagne, on dénombrait en 2006 17 400 livreurs de lait dont 69% adhérant au Contrôle Laitier. Ces derniers disposaient en moyenne de 43 vaches produisant 7 850 kg/an, majoritairement de race Prim'Holstein (85% ; source *Agreste et Observatoire économique des IAA de Bretagne*). La livraison moyenne des exploitations laitières bretonnes s'établissait à 258 000 l en 2005. Seuls 4% des élevages dépassent 80 laitières. La répartition géographique des troupeaux fait apparaître une concentration aux deux extrémités de la région (figure 3).

FIGURE 3 – Densité des élevages laitiers en Bretagne (source : *Agreste*, n°40).



Les exploitations bretonnes sont peu chargées en regard du potentiel fourrager régional : environ 1,5 UGB/ha, avec 40% de maïs dans le SFP. L'agrandissement des exploitations s'est surtout fait sans reprise de quota ou avec un litrage par hectare très dilué. La SAU moyenne est de 57 ha (CHATELLIER *et al.*, 2006) avec une part croissante de cultures de vente qui oriente ces exploitations de plus en plus vers des systèmes de quasi polyculture - élevage et de moins en moins spécialisés. Ainsi, en 2007, la SAU moyenne des élevages contrôlés atteignait 72 ha dont 47 de fourrages et 25 de cultures (source : Contrôle Laitier de Bretagne) ! Le niveau de complémentation est le plus faible de France ramené au kg de lait produit : environ 145 g de concentré/kg (soit 1 153 kg de concentrés par VL par an en moyenne en 2007, pour une production de 7 943 kg dans les élevages contrôlés). Les formes sociétaires sont relativement répandues (environ 25% des exploitations agricoles⁴) alors que l'emploi salarié reste peu présent (12% des UTH agricoles, seulement 4% des UTH en lait⁵). La production laitière concerne 60% des exploitations professionnelles bretonnes, mais seules 70% sont spécialisées, 20% ayant en plus un atelier bovin, et 10% un atelier hors sol (porcs ou volaille) ; cette mixité n'est pas sans implication importante à la fois sur le plan du travail et de l'optimisation environnementale du système.

Le rythme annuel de disparition des exploitations laitières depuis 1995 se situe autour de 4%⁶ ; la livraison moyenne est passée de 150 000 l en 1992 à 260 000 l en 2005 (+ 5,6% par an), la SAU de 29,5 à 57 ha (+ 7,2% par an), et la taille des troupeaux est passée de 29 à 43 VL. Dans le même temps, le chargement a chuté de 1,8 à 1,5, les concentrés sont restés stables en moyenne, mais la production par vache a crû de près de 1 000 kg par an. La part de maïs dans la SFP se situe aujourd'hui autour de 39%, soit comme en 1999 (38%, source : Contrôles Laitiers de Bretagne) mais moins qu'au début des années 90 (46% dans les Côtes d'Armor par exemple). La part de l'herbe pâturée dans la ration fourragère des troupeaux laitiers est passée de 35% en 2000 à 32% en 2007 (source : Contrôle Laitier de Bretagne).

4 : mémento *Agreste*, toutes productions confondues

5 : mémento *Agreste*, 20% en 2007 toutes productions confondues

6 : Chiffres France ; Bretagne : 3% (mémento *Agreste*) toutes productions confondues

Enfin, les éleveurs laitiers bretons doivent partager le territoire avec les éleveurs de porcs, les ostréiculteurs sur la bande côtière, les touristes et les habitants (solde migratoire positif et densité de population déjà supérieure à 100 habitants/km²).

– En Irlande, des structures familiales herbagères et intensives avec déclin des petites structures

En Irlande, en 2005, on dénombrait 25 600 exploitations produisant environ 250 000 l de lait (CHATELLIER *et al.*, 2006). L'élevage laitier reste donc avant tout une activité familiale. La SAU moyenne des exploitations s'établit à 50 ha. Les exploitations sont relativement intensives (1,8 UGB/ha, fertilisation azotée autour de 250 kg N/ha), basées exclusivement sur la valorisation de l'herbe : le lait est produit par une forte densité de « petites » vaches peu productives (5 280 kg/an) et peu consommatrices de concentrés. L'herbe pâturée représente 70% du régime annuel d'une vache. Les exploitations laitières irlandaises sont spécialisées et les cultures de vente en sont quasiment absentes.

Le rythme annuel de disparition des exploitations a atteint en moyenne 5,1% depuis 1995. Rappelons qu'à cette époque pas si lointaine, 68% des élevages disposaient encore de moins de 10 vaches laitières (Source : Eurostat 1991). Le quota s'est accru de 129 000 l (pour atteindre 254 000 l) ; le nombre de vaches moyen est passé de 23 à 48 ; la SAU est passée de 35 à 50 ha ; le chargement a chuté de 2,7 en 1995 (source : IDRC⁷) à 1,8 UGB/ha. Le lait par vache est resté stable en moyenne (5 300 kg/an). Ce sont les nombreuses classes à petits effectifs de VL qui ont peu à peu disparu du paysage laitier irlandais. Globalement, le système de production a peu évolué, conservant des lactations courtes calées sur la pousse de l'herbe et un faible recours aux concentrés. D'où probablement la faible évolution des performances techniques animales.

Bretagne et Irlande se rapprochent donc en matière de SAU et de type de main d'œuvre, avec toutefois plus de formes sociétaires en Bretagne ; le sud-ouest de l'Angleterre s'en écarte fortement du fait de la grande taille des élevages et du poids du salariat. Cependant, la Bretagne, de moins en moins spécialisée, s'écarte progressivement des schémas très laitiers des deux autres régions.

1.3. Des politiques laitières plus ou moins affirmées, des filières qui se différencient

– En Angleterre, il faut survivre dans un monde ultra-libéral...

Les éleveurs anglais évoluent dans un contexte global très libéral et plutôt défavorable à l'agriculture, du fait d'un taux de chômage « apparent »⁸ assez faible, accompagné d'une croissance et d'une monnaie (la livre) fortes. Dans ce contexte, la production agricole n'est pas une priorité nationale, et l'Etat s'est totalement désengagé de ce secteur, sauf en matière de territoire et d'environnement. La politique laitière est elle aussi très libérale, autorisant une mobilité totale des quotas et un marché « libre » (jusqu'en 2003, tout le monde pouvait acheter du quota et le revendre, même les clubs de football...).

Une filière atypique basée sur le lait de consommation et la grande distribution. De plus, la libéralisation en 1994 de la filière laitière (fin du monopole des Milk Marketing Boards, offices nationaux du lait) a déséquilibré les pouvoirs au profit de la grande distribution : en effet, les producteurs peu organisés et peu syndiqués sont collectivement peu influents, alors que les entreprises laitières nationales sont majoritairement devenues de simples prestataires de service de la grande distribution. La totalité des laits de consommation, essentiellement pasteurisés, est vendue sous marque distributeur. La traditionnelle livraison à domicile ne représente plus que 10% des achats de lait. Par manque d'investissement et de recherche d'innovation, les entreprises de transformation se sont cantonnées depuis lors à des produits de faible valeur ajoutée. Comme par ailleurs plus de 50% du lait est consommé sous forme liquide, le niveau de prix payé aux producteurs britanniques depuis 1999 est le plus faible parmi les anciens Etats membres de l'UE à 15 (inférieur en moyenne, jusqu'à 2007, de 20% à celui payé en France).

7 : Irish Dairy Records Cooperative

8 : Il suffit de travailler 10 h/semaine pour ne pas être considéré comme « chômeur »

– En Bretagne, un litrage par hectare dilué, et un *mix-produit* qui évolue

La France (et donc la Bretagne) a conservé sur la période 1995-2008 une politique agricole et donc laitière affirmée, qui s'est traduite par la poursuite de l'application stricte du lien quota-foncier. Ce choix émane de la volonté d'utiliser l'agriculture comme outil d'aménagement du territoire et d'éviter les délocalisations régionales de productions comme en a connues l'Angleterre. C'est pourquoi la disparition des exploitations ainsi que l'agrandissement de celles qui restaient a été plutôt moins rapide que dans les autres pays européens. Du fait du lien quota-foncier, et du système de prélèvement de quota lors des cessions, les exploitations se sont plus rapidement agrandies en surface qu'en quota, qui s'est retrouvé dilué progressivement. Aujourd'hui, en Bretagne, le litrage à produire par hectare de SAU est inférieur à 4 500 l/ha SAU (GUILLOIS *et al.*, 2006), alors qu'il était encore fréquemment au-delà de 8 000 l/ha au début des années 1990.

La Bretagne a revu son « *mix-produit* ». En 1995, les filières irlandaise et bretonne présentaient de nombreuses similitudes : faible part du lait destiné à la consommation liquide, peu de transformation en fromages frais, fabrication fromagère modeste basée sur des produits peu spécifiques (Cheddar ou Leerdamer en Irlande, Emmental en Bretagne). Près des deux-tiers du lait collecté était alors destiné à une transformation amenant peu de valeur ajoutée. Toutefois, depuis la fin du stockage à l'Intervention dans le cadre de la PAC, les industriels bretons ont tâché de rééquilibrer le « *mix-produit* » au bénéfice de produits à plus forte valeur ajoutée. Le fromage est devenu la première forme de valorisation du lait breton, représentant avec les autres Produits de Grande Consommation (yaourts, desserts lactés et laits liquides) 63% du volume collecté. En 25 ans, le tonnage des poudres a régressé de 74%, celui du beurre de 60% (source : Observatoire des IAA CRAB). La filière lait bretonne a mis en place de nombreuses démarches de sécurisation et de traçabilité à tous les échelons (Charte des Bonnes Pratiques, Paquet Hygiène, démarches d'assurance qualité comme Agriconfiance, etc.). En matière de composition du lait, la matière grasse du lait fait l'objet de nombreux travaux de recherche pour une meilleure valorisation et pour la consolidation de l'image du lait, produit naturel et « sain ». La création de nouveaux produits et la segmentation répondant aux attentes de certains consommateurs seront peut-être un atout pour demain en générant de la valeur ajoutée (source : *Gagner plus par mes produits*, 2007).

La Bretagne dispose encore d'un grand nombre d'entreprises laitières coopératives ou privées : 40 sites de transformations gérés par 15 entreprises (le Danemark ou les Pays-Bas n'en ont plus qu'une...).

– Une filière irlandaise en cours de restructuration, une gestion des quotas qui reste très encadrée...

L'Irlande applique toujours la réglementation des quotas avec lien au sol comme la France. Mais des programmes successifs de restructuration très encadrés par les pouvoirs publics ont permis d'importants transferts dans le cadre des entreprises laitières. Les locations de quota avec terre sont possibles mais restent également très contrôlées : elles ont été vite aménagées pour limiter les situations de « rentiers des quotas » qui fleurissaient. Par ailleurs, dans les zones défavorisées, le « *ring fencing* », c'est-à-dire la limitation géographique des transferts, a permis de fixer les quotas et d'éviter qu'ils ne se concentrent trop. Mais les régions les plus demandeuses ont été limitées dans leur développement. Néanmoins, des assouplissements ont été envisagés dans la perspective d'une éventuelle disparition des quotas après 2015 pour renforcer les exploitations les plus dynamiques, mais aussi pour maîtriser l'envolée des prix sur les marchés de la location de quota (et du foncier). (Institut de l'Élevage, 2001 ; LASCURETTES, 2004).

En Irlande, des fusions importantes ont eu lieu dans les années 1990 donnant naissance à trois grands groupes laitiers. Ces entreprises sont globalement dynamiques (forts investissements à l'étranger, notamment aux États-Unis). Cependant, de multiples rapports sur l'organisation de l'industrie laitière mettent en évidence les doublons d'activité, les petites structures qui se chevauchent, les surcapacités industrielles, liées il est vrai à la forte saisonnalité de la collecte. C'est plutôt vers des regroupements régionaux ou des collaborations que vont les préconisations pour améliorer l'efficacité de l'outil industriel, que vers une organisation unique type Nouvelle-Zélande (BARBIN, 2006).

La question d'accroître la valeur ajoutée sur les produits laitiers est toujours d'actualité. Mais, l'Irlande souffre d'un marché intérieur faible qui limite les possibilités de développement sur les produits de grande consommation.

2. Les systèmes de production en place accordent une place importante au pâturage pour l'alimentation des vaches

2.1. En Angleterre, des outils de production « *low cost* » et obsolètes

Deux systèmes principaux sont rencontrés en Angleterre : le plus commun est la recherche de vèlages majoritairement d'automne, ou étalés (BAX, 1995 ; JEWKES, 2006). L'alimentation des vaches repose sur le pâturage plus l'ensilage d'herbe ou de céréales immatures, et un fort niveau de complémentation (1,5 à 2,5 t par an). Le niveau de ration de base est faible à cause du fort recours à un ensilage d'herbe souvent médiocre, récolté exclusivement par entreprise... La faible pénétration du Contrôle Laitier ne favorise pas l'amélioration du potentiel des troupeaux. A côté de ce système dominant, peu performant économiquement, s'est développée une démarche de valorisation maximale du pâturage « à la néo-zélandaise », reposant sur une forte technicité dans la gestion de l'herbe et l'introduction du RGA-TB (mais aussi des fourrages hivernaux, colza, navettes et betteraves fourragères). Les vaches majoritairement croisées Holstein-Jersyaises ou Rouges suédoises sont conduites avec peu ou pas de concentrés. Le système repose sur 250 jours de pâturage seul. Certains éleveurs ont introduit la monotraite comme outil de gestion de la fertilité. Ces élevages se sont regroupés en un réseau nommé « Pasture to Profit, P2P » conseillé par des techniciens néozélandais établis en Grande-Bretagne, qui les forment à la budgétisation de la ressource herbe sur les exploitations (herbomètres, SHD etc.).

Dans le sud-ouest de l'Angleterre, les systèmes de production efficaces économiquement reposent sur une forte valorisation du pâturage avec de grands troupeaux (200 vaches sont fréquentes) vèlant de manière groupée au printemps ou à l'automne. Le foncier, souvent propriété de l'aristocratie, se présente sous forme de grands blocs favorables à cette orientation. Le climat est globalement favorable à la pousse de l'herbe (sauf en zone côtière du Dorset, en été) ; les sols sont relativement portants.

Le coût de production du lait y est l'un des plus faibles en Europe, juste après l'Irlande (d'après le RICA, inférieur de 20% par rapport à la France). La gestion de l'outil de production y est extrêmement économe : l'endettement est faible, avec des frais financiers réduits (13 €/tonne de lait produit, contre 78 €/tonne au Danemark, Source : Institut de l'Élevage, 2007) ; les investissements sont réduits au minimum : le parc bâtiments est ancien et date de la décennie 80 (quasiment aucune construction d'étable neuve depuis 1990). Depuis, la priorité a été donnée à l'amélioration de la productivité sur la qualité du travail. Les investissements sont centrés sur la salle et le matériel de traite. Enfin, l'environnement bancaire et public est difficile, avec un loyer de l'argent élevé et une offre bancaire faible, couplés à l'absence d'aide publique nationale de type prêts bonifiés. Tous ces éléments freinent les investissements.

– Spécialisation, externalisation, intensification : trois clefs pour une forte productivité

La main d'œuvre familiale étant réduite, la production laitière anglaise repose sur les salariés et les aides familiaux divers. Par ailleurs, les éleveurs externalisent le maximum de tâches auprès d'ETA ou de voisins : tout ce qui concerne les cultures, y compris les fourrages, l'épandage du lisier... voire même l'élevage des génisses. Ils se concentrent sur le cœur de leur activité : la conduite et la gestion du troupeau de laitières. C'est ce qui explique en partie la forte productivité du travail : une forte externalisation, qui se traduit par une marge brute mais pas d'UTH dans la comptabilité. Ce choix explique aussi la faiblesse des investissements en matériel.

Au final, malgré une conjoncture de prix défavorable jusque mi 2007, les élevages anglais ont dégagé le revenu par UTA le plus élevé des principaux bassins de production européens (Institut de l'Élevage, 2007), 29 000 € par UTA. Mais ce revenu apparemment confortable est loin de les satisfaire, car il leur semble trop faible par rapport à celui des autres citoyens anglais et au niveau de vie élevé du pays.

Les faiblesses des systèmes anglais sont avant tout liées à celles de la filière, obsolète, inorganisée, peu dynamique. L'absence de recherche appliquée et de service de développement amène les éleveurs à s'organiser seuls et trouver par eux-mêmes les solutions pour survivre. Les arrêts de production sont très fréquents (réorientation vers d'autres filières ou sortie du monde agricole), surtout que le foncier peut être revendu aux nombreux urbains cherchant de la terre pour leurs chevaux.

- En conclusion, des systèmes laitiers intensifs propres basés sur l'herbe

L'expérience des éleveurs du sud de l'Angleterre nous prouve, dans un contexte pédoclimatique proche du nôtre, qu'il est possible de produire une grande quantité de lait par hectare avec des systèmes basés sur le pâturage de troupeaux allant jusqu'à plusieurs centaines de vaches, et ce, de manière économe. Avec une fertilisation minérale importante (plus de 200 kg N/ha), les excédents d'azote sont relativement élevés, compris entre 250 et 300 kg/ha. La teneur en nitrates de l'eau reste toutefois relativement basse du fait d'un faible taux de labour de la surface fourragère (CHAMBAUT *et al.*, 2007) ; néanmoins, la qualité de l'eau se dégrade dans les zones les plus intensives ayant fortement recours aux cultures.

2.2. En Bretagne, davantage de diversité dans les choix de systèmes

La Bretagne, comme le reste de la France, se caractérise par la grande diversité des systèmes de production ; cela est lié en particulier à l'alternative possible entre maïs et herbe, dont les rendements *potentiels* sont toujours très proches (moins de 2 t MS/ha d'écart en moyenne). Avec un litrage par hectare très faible (4 500 l/ha SFP contre plus du double dans les deux autres régions), et une accessibilité au pâturage moyenne de plus de 55 ares/VL, l'éventail des choix est large pour l'éleveur breton.

Six systèmes fourragers rencontrés en élevage laitier en Bretagne ont été décrits par les Chambres d'Agriculture. Le document "*Six menus pour vaches laitières*" (ROGER *et al.*, 2006) présente en effet un ensemble structuré de résultats et d'expertises acquis en Bretagne dans le domaine de la conduite du pâturage, suite notamment à des suivis de réseaux de fermes de référence (Tableau 2).

TABLEAU 2 – Caractéristiques des « 6 menus pour vaches laitières ».

Les 6 menus pour VL	Surface pâturée (ares/vache)	Pâture (kg MS/VL)	Stocks (kg MS/VL)
« Maïs toute l'année »	23	1800	4050
« 70 jours de pâturage seul »	30	2350	3500
« 100 jours de pâturage seul »	35	2750	3000
« 150 jours de pâturage seul »	45	3300	2150
« 210 jours de pâturage seul »	60	3750	1750
« Tout herbe »	70	3950	1450

En 2005, les Contrôles Laitiers des Côtes-d'Armor, du Finistère et du Morbihan ont réalisé une enquête pour mieux cerner les pratiques de pâturage de leurs adhérents. Les résultats portent sur 5 906 exploitations, toutes zones pédoclimatiques confondues, et correspondent à la campagne laitière 2004/2005 (GUILLOIS, 2006).

La majorité des exploitations ferme le silo de maïs au printemps. Au printemps 2004, 57% des exploitations ont arrêté de distribuer des stocks pendant plus d'un mois et demi. Les durées de fermeture du silo se répartissent de la façon suivante : 27% des exploitations ont fermé entre 45 et 85 jours, 17% entre 85 et 125 jours et, enfin, 13% de 125 jours à plus de 180 jours. Seulement 35% des exploitations n'ont pas fermé le silo de maïs.

En moyenne, la structure des exploitations ne semble pas avoir de conséquence sur la part d'herbe pâturée. Avec un quota par hectare compris entre 4 690 et 4 227 litres selon la durée du pâturage seul, les exploitations disposent d'une surface importante pour produire le lait (Tableau 3). De plus, même dans les systèmes les moins pâturants, cette surface est accessible aux animaux : elle est en moyenne de 55 ares par vache. La part du pâturage dans l'alimentation peut donc être très variable et dépend des goûts de l'éleveur. Bien évidemment, derrière ces résultats moyens, se cachent des diversités. On sait qu'en dessous de 25 ares accessibles par vache, la place du pâturage est structurellement limitée. Les exploitations qui recherchent une production plus élevée ferment peu le silo de maïs : leur production par vache est de 8 023 kg contre 6 900 kg pour les exploitations avec

plus de 125 jours de pâturage seul. Dans tous les cas, la mise à l'herbe est précoce (mi-février) et la fin du pâturage tardive (début décembre). Avec en moyenne une durée de pâturage de 290 jours, les éleveurs cherchent donc à avoir une exploitation maximale de l'herbe quel que soit leur système.

Dans les systèmes avec moins de 125 jours de pâturage seul, les niveaux de production sont en moyenne supérieurs à 7 500 kg de lait par vache (Tableau 4). Le niveau énergétique de la ration est sécurisé par la part de maïs, mais les quantités de concentrés utilisées sont plus élevées : 143 g/kg de lait pour les systèmes avec le silo ouvert toute l'année et 122 à 128 g/kg de lait pour ceux entre 45 et 125 jours de pâturage seul. Avec l'augmentation de la part d'herbe, la production par vache est un peu pénalisée : elle est inférieure à 7 000 kg de lait pour les systèmes avec plus de 125 jours de pâturage seul. En revanche, des économies de concentré sont réalisées puisque qu'il représente 109 g/kg de lait

Dans le contexte d'évolution de la PAC et des marchés, l'important est de valoriser les atouts de l'exploitation pour s'adapter. Avec en moyenne, une surface importante pour produire le lait et une bonne accessibilité, les exploitations laitières bretonnes disposent donc d'un atout indéniable pour faire évoluer leur système fourrager si besoin.

TABLEAU 3 – Structure des exploitations bretonnes (enquête Contrôle Laitier de Bretagne ; année 2004/2005).

Durée du pâturage seul	%	Quota (litres)	Quota/ha SAU (litres)	Ares accessibles /VL	Nombre de VL
0 jours	35,3	339 574	4 652	55	44
De 45 jours à < 85 jours	27,2	290 801	4 690	59	40
De 85 jours à < 125 jours	17,3	274 552	4 575	62	39
De 125 jours à > 180 jours	12,4	257 900	4 227	68	39

TABLEAU 4 – Surface en herbe pâturée et performances techniques en Bretagne.

Durée du pâturage seul	Ares/VL en été	Jours de pâturage seul	Durée totale du pâturage (j)	Lait brut (kg/VL)	Concentrés (g/kg de lait)
0 jours	28	0	282	8 023	143
De 45 jours à < 85 jours	33	65	291	7 591	128
De 85 jours à < 125 jours	35	102	297	7 355	122
De 125 jours à > 180 jours	43	166	304	6 912	109

En extrapolant les résultats de l'enquête précédemment citée on voit que les 3 premiers menus (« Maïs toute l'année », « 70 jours de pâturage seul », « 100 jours de pâturage seul ») décrivent les systèmes de plus de 80% des élevages laitiers bretons.

2.3. En Irlande, pas d'alternative au lait intensif herbager

L'Irlande se caractérise par un système de production dominant basé sur la valorisation maximale de l'herbe pâturée : ceci se traduit par des lactations calées sur la pousse de l'herbe, des vêlages dits « de printemps » et des lactations écourtées (240 jours). Une faible part des élevages produit du lait sous contrat pour la consommation en liquide, de manière « désaisonnée » avec des vêlages d'automne. Le type de vache privilégié est une bonne valorisatrice (forte laitière) fertile. Le sang Holstein encore teinté de Frison ainsi que les croisements avec d'autres races plus fertiles prédominent. Ce système est quasi hégémonique car il n'y a pas d'alternative : pas de maïs ou si peu, pas de cultures de vente rentables. Le coût des concentrés importés est prohibitif, en particulier au regard du prix du lait (valorisation faible, taux faibles, qualité hygiénique moyenne). DILLON (2007) considère que 10% d'herbe en plus dans le régime, c'est 2,5 €/1 000 l de coût de production en moins. Pour faire face à l'augmentation du coût du foncier et à la fin des quotas, 4 pistes majeures sont privilégiées par les chercheurs de Teagasc (Tableau 5) : encore accroître la part d'herbe, avancer à mi-février le début des vêlages, opter pour une génétique résolument laitière et fertile, et

réduire le taux de renouvellement. L'ensemble de ces techniques devrait se traduire par un accroissement du chargement et du lait produit par hectare, et améliorer la productivité du travail qui est considérée comme un point faible en Irlande. La rentabilité maximale par hectare devrait être atteinte avec des chargements de 2,5-2,8, un apport azoté sur pâtures de 250 kg/ha et un niveau de concentré inférieur à 500 kg/VL/an (FRENCH, 2007). Avec des vêlages au 15 février, des lactations de 300 jours sans apport d'ensilage d'herbe aux vaches en lactation devrait être possible. Le progrès génétique (actuellement seules 30% des génisses sont inséminées) devrait également concourir à l'amélioration de la marge par VL.

TABLEAU 5 – Principales caractéristiques des systèmes laitiers irlandais (source : FRENCH, 2007 ; DILLON, 2008).

	Situation moyenne actuelle	Objectif « après quota »
Matière Utile/VL (kg) (/ha)	340 (660)	450 (1 250)
IVV (j)	393	365
VL par UTH	44	100
Date moyenne de vêlage	16 mars	15 février
Chargement (UGB/ha)	1,74	2,8
Revenu (€/ha)	1 030	3 165
Retour sur investissement (%)	< 5	15
Herbe pâturée (kg MS/VL/an)	2 500	3 800
Ensilage d'herbe (kg MS/VL/an)	1 400	900
Concentrés (kg MS/VL/an)	640	440

En matière de génétique, l'index laitier irlandais est passé en 2000 d'un critère basé à 100% sur le lait à un index combinant le lait (40%), la fertilité (37%) et la facilité de vêlage (7%). Cet « EBI » combiné au recours aux croisements entre races (pour amener longévité, fertilité et résistance aux mammites) doit permettre de doubler le revenu entre vaches à faibles EBI et à forts EBI et d'accroître la matière utile produite par hectare. Le taux de vaches pleines sous 42 jours passerait de 54 à 75% et l'IVV serait réduit de 394 à 366 jours (DILLON, 2008 ; FRENCH, 2007).

3. Quelles orientations possibles demain ? Quels facteurs déterminants ?

3.1. Des conditions naturelles qui resteront « humides »

Les trois régions étudiées partagent un atout majeur pour la production laitière : un climat favorable avec pluies et températures modérées. Les sols sont globalement portants même si certains types posent problème pour le pâturage en périodes humides (sols argileux sur schistes comme en centre Finistère). Le réchauffement climatique ne devrait pas bouleverser ce contexte pour les prochaines décennies...

3.2. Foncier et structures : accessibilité ou agrandissement déstructurant ?

La recherche d'un foncier groupé et accessible est prédominant lors des agrandissements en Irlande et en Angleterre, car c'est le critère de réussite principal d'un système pâturant et efficace économiquement. Ce n'est pas le cas en Bretagne, où l'on assiste à une déstructuration des parcelles par reprise d'îlots éloignés du siège. Toutefois, l'accessibilité actuelle est bien plus élevée que la surface réellement valorisée par les laitières... Les agrandissements observés en Bretagne mènent plutôt à une déspecialisation laitière au profit des cultures de vente.

On constate au final que l'Irlande et le sud-ouest de l'Angleterre continuent à se spécialiser en lait avec de forts accroissements de quotas, en privilégiant l'augmentation de la surface accessible pour le pâturage ; au contraire, l'ouest de la France s'oriente comme le reste de l'Angleterre vers des systèmes de polyculture - élevage ou des arrêts de production laitière (comme dans les bassins français de Poitou-Charentes, du Centre ou de Nord-Picardie).

La forte spécialisation laitière du sud-ouest de l'Angleterre et de l'Irlande apparaît comme un atout pour faire face à l'agrandissement des exploitations : délégation des tâches, externalisation et rationalisation du système de production permettent au producteur de rester concentré sur sa source de revenu, la traite et l'alimentation des vaches. La polyculture à la française qui se développe en Bretagne peut apparaître comme une faiblesse : nos éleveurs délèguent peu, d'où une surcharge de travail, de forts investissements en matériel, en équipements, un capital élevé difficile à transmettre. Il est de plus en plus difficile d'être techniquement au fait de son art dans plusieurs productions (surtout qu'un atelier hors sol est souvent déjà présent sur les exploitations laitières). Mais ce peut aussi être un atout lorsque les différentes productions subissent des conjonctures fluctuantes et opposées (« *tous les œufs ne sont pas dans le même panier* »). Un des points faibles du système polyculteur est le fort taux de retournement des prairies qui favorise un relargage massif d'azote et nous pénalise par rapport à d'autres régions d'élevage plus intensives (CHAMBAUT *et al.*, 2007).

La Bretagne a pour atout un coût de foncier qui, bien qu'en augmentation, reste modéré comparé aux deux autres régions (Tableau 6). Au contraire, l'Irlande est pénalisée par un foncier beaucoup plus cher et par un mode de transmission qui reste basé sur le droit d'aînesse, système coûteux en cas de famille nombreuse. Cette situation explique la volonté d'accroître la productivité des surfaces par le biais du chargement... tout en restant dans les limites du possible du point de vue de l'environnement, c'est-à-dire autour de 250 kg N/ha (FRENCH, 2007 ; HUMPHREYS, 2007). Le coût de l'engrais minéral a par ailleurs fortement progressé : il y a dix ans, un kilo d'azote valait 1,5 litre de lait, aujourd'hui c'est 3 litres de lait qu'il faut vendre pour se payer le même kg d'engrais (HUMPHREYS, 2007).

TABLEAU 6 – Poids du foncier dans le coût de production du lait en 2003 (source : IFCN dairy report 2005, Agreste).

	Irlande	Royaume-Uni	France	Bretagne (2005)
Prix foncier/ha (€)	14 402	14 605	3 640	3 860
Coût foncier (€/100 kg lait)	3,2 – 4,1	2,5 – 3,2	1,4 – 1,8	-

3.3. Des filières de transformation qui se différencient : la Bretagne se tourne vers le « fromage »

Les filières de transformation, assez proches il y a 20 ans, se sont différenciées : la coopération est restée forte partout, mais n'a pas impulsé de dynamique en Angleterre. La filière anglaise est restée axée sur le lait de consommation et des produits peu novateurs ; les outils sont dépassés. L'Irlande a conservé ses outils de transformation absorbant une forte saisonnalité de la collecte et une orientation vers des produits à faible valeur ajoutée. La présence du « gros » marché anglais à sa porte l'a confortée dans sa stratégie exportatrice. C'est finalement la Bretagne qui a le plus fait évoluer sa filière, non au niveau de la restructuration, qui reste modeste, mais en termes de production, les fromages ayant pris le dessus dans cette région qui n'a à l'origine aucune tradition fromagère.

En ce qui concerne la collecte laitière, elle est très saisonnalisée en Irlande, du fait du système de production basé sur l'herbe et les vêlages de printemps. Les entreprises se sont depuis longtemps organisées pour faire face au pic de lait du mois de mai. Elle est au contraire très « plate » en Angleterre et en Bretagne : cela s'explique en Angleterre par la juxtaposition de systèmes vêlages d'automne-stocks et vêlages de printemps-herbe, étalement qui correspond aux besoins en lait liquide de consommation de la filière ; en Bretagne, c'est la non-prédominance d'un système donné et la non-maîtrise de la reproduction des vaches qui mènent à des vêlages globalement étalés et donc une collecte assez peu saisonnalisée par rapport à d'autres régions françaises.

Le prix du lait en France se caractérisait jusqu'à 2008 par un mode de fixation négocié entre producteurs et industriels, menant à des recommandations nationales. Basé sur une valorisation sur 12 mois glissants, il est peu volatil, le prix moyen payé aux producteurs français étant sur le moyen-long terme le plus stable d'Europe (source LTO-EDF) ; toutefois, en période de forte augmentation des cours mondiaux, les producteurs français ne profitent qu'après plusieurs mois de l'embellie, et de manière plus étalée. Les systèmes de paiement anglais et irlandais réagissent « au mois le mois »

mais dans les deux sens, à la hausse comme à la baisse. Le prix payé aux producteurs anglais est le plus faible d'Europe, du fait de la faible valorisation du lait mais surtout de l'absence totale d'organisation des producteurs pour négocier avec les industriels. C'est en fait les 4 grosses chaînes de supermarchés qui fixent le prix du lait anglais.

Le lait livré en Bretagne est globalement plus riche en protéines et/ou matières grasses (Tableau 7) et de meilleure qualité hygiénique (seuil de pénalisation cellules à 250 000 et non 400 000 comme en Irlande par exemple), ce qui constitue un point fort pour l'ensemble de la filière.

TABLEAU 7 – Composition du lait livré en Irlande, au Royaume-Uni et en France en 2004 (sources : CNIEL, 2006 ; Productschap Zuifel, 2006 ; Contrôles Laitiers de Bretagne, 2007).

	Irlande	Royaume-Uni	France	Bretagne
TB (%)	3,81	4,25	4,23	4,08
TA (= TP/0,95) (%)	3,30	3,38	3,41	3,42

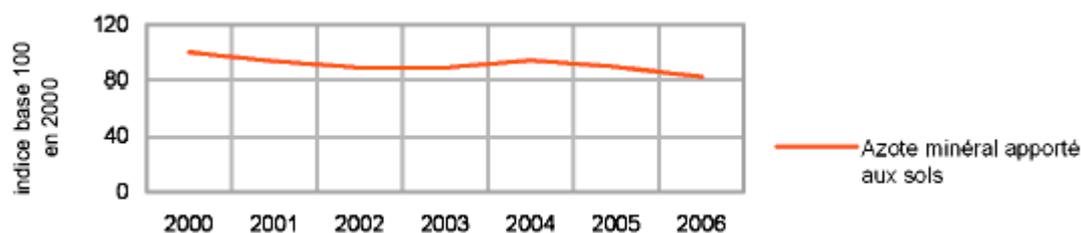
3.4. Environnement : le point faible de la Bretagne

Jusque là relativement peu contraints, les éleveurs britanniques voient arriver en 2008 l'application de la directive Nitrates, avec entre autres mesures, la fertilisation raisonnée et l'obligation de stockage des déjections pendant 5 mois, alors qu'en moyenne ils ne disposent que de 1 mois de stockage. Les mises aux normes devront se faire désormais bien évidemment sans aide notoire de l'Etat, et sous 2 ans...

C'est dans l'ouest de la France que les contraintes environnementales apparaissent les plus fortes : application de la directive Nitrates, zones avec réglementation spéciale renforcée (ZAC) ou comme dans les bassins versants en contentieux où l'apport d'azote total est limité à 140 ou 160 kg/ha au lieu des 170 kg N organique de la directive Nitrates. Les mises aux normes environnementales ont nécessité d'importants investissements de la part des éleveurs (et des contribuables...). La majorité des élevages dispose aujourd'hui de 4 à 6 mois de capacité de stockage des effluents d'élevage. Ces contraintes ont amené les éleveurs à réduire les niveaux de fertilisation, minérale et organique (cf Figure 4), à introduire plus globalement les associations graminées-légumineuses dans les surfaces en herbe, à réduire les effectifs de bovins (optimisation du renouvellement, réduction des animaux croisés à l'engrais) et donc les chargements. Malgré les efforts consentis, c'est en Bretagne que le problème de la qualité de l'eau semble le plus ardu : à excédents d'azote plus faibles, les fuites de nitrate observées semblent bien supérieures (CHAMBAUT *et al*, 2007), peut-être du fait du type de sol ou de la plus forte fréquence de labour liée aux systèmes en place (herbe - maïs - cultures de vente). On ne rapporte pas en Irlande⁹ ou dans le sud-ouest de l'Angleterre de problème majeur de qualité de l'eau, d'algues vertes mais les ateliers hors sols y sont peu présents et les zones à forte concentration d'élevages sont souvent entourées par des zones protégées beaucoup moins productives (JEWKES, 2006 ; HUMPHREYS, 2006).

La faiblesse environnementale des élevages bretons est compensée par une meilleure gestion de la fertilisation et donc de moindres coûts d'achats d'engrais, donc de moindres coûts de production des fourrages.

FIGURE 4 – Evolution des apports minéraux en Bretagne (source : Agreste Mémento 2008).



9 : sauf localement dans certains estuaires du sud de l'Irlande

3.5. Recherche - Développement : une forte présence, sauf en Angleterre

L'Irlande et la Bretagne conservent un réseau de recherche appliquée et développement fort à destination des éleveurs : que ce soit *via* les Chambres d'Agriculture et leurs partenaires nationaux localisés en région, les sites expérimentaux (Moorepark en Irlande, Trévarez en Bretagne), les techniciens spécialisés à disposition des éleveurs, le fonctionnement par groupes d'éleveurs, la forte pénétration du Contrôle Laitier en Bretagne. Les portes-ouvertes organisées régulièrement dans les stations déplacent plusieurs milliers d'éleveurs. Des journaux spécialisés (*Irish Farmers Journal, CapElevage, Paysan Breton, Terra...*), des sites web dédiés (*Synagri*) relaient messages et conseils (comme les observatoires de la pousse de l'herbe dans les deux « pays »).

La situation anglaise est aux antipodes : depuis l'ère Thatcher, il n'y a plus vraiment de recherche appliquée ni de service de développement agricole en Grande-Bretagne. Aussi, les éleveurs sont assez démunis, ne recevant de « conseil gratuit » que des firmes d'agro-équipement ou d'approvisionnement. Ils ont appris à se débrouiller seuls, certains se groupant pour réaliser des achats en commun. Un petit nombre fait appel à des consultants privés : c'est le cas du groupe « Pasture To Profit » animé par Tom Philipps, Néo-zélandais établi depuis plusieurs années en Grande Bretagne, et qui vient une ou deux fois par an avec des éleveurs britanniques en Bretagne (la réciproque ayant également eu lieu à plusieurs reprises). C'est de manière évidente une faiblesse de la filière anglaise.

La démotivation, l'absence de soutien est un risque constant au sein des producteurs anglais. Heureusement que la demande en laits liquides demeure un débouché relativement valorisateur pour les éleveurs (prix du lait supérieur à celui transformé en fromages ou en produits industriels). On peut supposer que les grands distributeurs (Tesco, Asda...) paieront ce qu'il faut pour maintenir une offre nationale tant que les consommateurs anglais resteront attachés au lait frais...

Conclusion : quelle vision pour 2015 ?

La situation vécue lors de l'hiver 2007/2008 a montré la capacité des éleveurs bretons à répondre rapidement à une forte augmentation de quota : les vaches à haut niveau de potentiel sont globalement conduites en sous-valorisation laitière de ce potentiel et peuvent donc produire plus si on leur en donne les moyens. La réactivité et la motivation sont fortes, toutefois il existe peu de possibilité d'augmentation du cheptel, sauf en zone centrale moins dense, du fait de la réglementation environnementale (effectif contraint dans les installations classées). Par ailleurs, si le cours des céréales reste élevé, certains éleveurs dans les zones les plus favorables aux cultures préféreront peut-être abandonner la production laitière et ses contraintes. La polyculture apparaît donc comme une souplesse d'adaptation mais aussi un risque d'abandon du lait. L'augmentation de la production en Bretagne passera peut-être par plus de lait par vache et/ou une augmentation modérée des effectifs, libérant de la SFP transformée en céréales si leur cours se maintient. On s'orienterait ainsi vers un niveau de lait par hectare SFP proche des standards britanniques. La réglementation environnementale restera un frein, notamment si les normes de rejets azotés à la vache restent forfaitaires quels que soient le niveau de production et le système d'alimentation.

Un autre déterminant à l'évolution des structures laitières en Bretagne est lié à la main d'œuvre. La restructuration laitière amène à la disparition progressive des unités les moins « productives » ; des quotas de plus en plus importants se libèrent. Mais la réticence des éleveurs bretons à déléguer, externaliser ou embaucher un salarié est un frein en matière d'organisation et d'agrandissement, d'autant plus si celui-ci se fait loin du siège d'exploitation. Les commandes de robots de traite sont en augmentation et le parc matériel en tracteurs de forte puissance très important. On risque donc de s'orienter vers des systèmes avec de plus en plus de stocks, une diminution du pâturage et des besoins en charges de structure très élevés (bâtiments, équipements comme le robot, traction...). On peut donc craindre à la fois une forte augmentation du coût de production et une fragilité financière des élevages, avec difficultés de transmission. Les systèmes bretons resteront probablement très diversifiés, tant dans leurs orientations que leur intensification : du tout maïs avec robot au très herbager avec monotraite temporaire...

En Angleterre, il est difficile de prévoir une évolution tant les structures évoluent vite ! Un producteur peut doubler son quota ou arrêter de produire du lait d'une année sur l'autre. Plus que le revenu, c'est la motivation et le dynamisme de la filière qui sont déterminants dans le choix des

éleveurs. Concrètement, le lait devrait continuer à se délocaliser vers les zones où le coût de production est le plus bas (sud-ouest, Pays de Galles, Irlande du Nord) et les cultures progresser presque partout en Angleterre. Dans les grandes structures actuellement en place, il n'y a pas de place pour le robot de traite (élevages trop grands, absence de flexibilité pour accroître les effectifs, recours au pâturage) ; il faudra donc continuer à trouver de la main d'œuvre qualifiée et docile à bas prix... ce qui va devenir de plus en plus difficile car les Polonais n'ont pas vocation à rester définitivement dans la campagne anglaise. Il semble difficile d'intensifier beaucoup la production avec des systèmes herbagers, des stocks reposant sur l'ensilage d'herbe et un coût de concentré prohibitif. Les centrales d'achat peuvent faire disparaître la filière en s'approvisionnant ailleurs ou en tirant drastiquement les prix vers le bas, comme elles peuvent faire émerger des produits laitiers mieux rémunérés « *made in England* »... à condition que le consommateur soit prêt à payer le juste prix.

En Irlande, les économistes considèrent que la baisse de la livraison nationale est peu probable, et que les structures devraient continuer à s'agrandir progressivement (pour atteindre 330 000 l en 2015 d'après LASCURETTES, 2004). Des questions territoriales se posent dans les zones les moins favorisées en cas d'abandon du « *ring fencing* ». En termes de système de production, on ne voit pas comment pourrait émerger une autre voie que la voie unique herbagère du fait des contraintes pédoclimatiques du pays. Le dynamisme des éleveurs les poussera probablement à essayer de produire plus en augmentant le chargement, et non les concentrés, trop chers : plus de vaches mais toujours peu productives individuellement. Ainsi, le lait produit par hectare évoluera-t-il à la hausse également. Certains experts envisagent la possibilité de doubler la production laitière car de nombreux éleveurs ne sont pas au maximum de la valorisation de l'herbe et du chargement (pratiquement on constate des chargements de 1,5 à 3 !). Le message reste de valoriser pleinement les principaux atouts que sont le climat et la production d'herbe, par des vaches sélectionnées sur la base d'une forte production laitière et d'une bonne fertilité. Dans une étude récente (SHALLOO, 2007), 49% des livreurs de lait pensent s'agrandir dans les 5 ans à venir (en moyenne : + 20 VL et 116 000 l, +3 ha), 72% pensent pouvoir accroître sensiblement l'effectif de VL à main d'œuvre constante, et seulement 14% pensent quitter la production à court ou moyen terme.

Un autre atout fondamental est justement de tirer parti du marché britannique, de sa proximité et de la faiblesse de sa production « autochtone ». La filière irlandaise conservera toutefois de nombreuses faiblesses : la faible qualité du lait (taux, cellules...), la faible valorisation de celui-ci, les entreprises ne souhaitent pas investir pour modifier le « *mix-produit* », un marché tourné vers l'export de produits basiques qui ne permettra jamais un prix du lait élevé pour les producteurs. Le parcellaire est relativement fragmenté et il sera difficile d'acquérir des blocs pouvant accueillir 500 VL au pâturage comme en Nouvelle-Zélande, le pays référent. De plus, le coût du foncier est très élevé et ne cesse d'augmenter. La majorité des exploitations devrait donc rester « familiales ». Il faudra toutefois améliorer la productivité du travail car il semble difficile de trouver de la main d'œuvre qualifiée ; d'autres secteurs d'activité (du bâtiment au tertiaire) rentrent directement en concurrence avec l'agriculture pour la retenir¹⁰. Seules les exploitations les plus performantes économiquement pourront se permettre d'embaucher des salariés qualifiés (FRENCH, 2007).

Enfin, la prise en compte de l'environnement devrait limiter les accroissements d'effectifs et le recours à la fertilisation minérale. Il faudra donc continuer à être très efficace pour survivre dans un tel contexte !

Conclusion générale : rendez-vous en 2021 !!!

Remerciements à Gérard BARBIN et Gérard YOU (GEB, Institut de l'Élevage) pour leurs contributions respectives à ce travail.

¹⁰ : Le contexte économique de 2008-2009 semble toutefois orienter le chômage à la hausse

Références bibliographiques

- Anonyme, 2007. Gagner plus par mes produits. Pôle Herbivores des Chambres d'Agriculture de Bretagne. 75 p.
- BARBIN G., 2006. Incidence du découplage sur la production laitière en Allemagne, en Irlande et au Royaume-Uni. Doc. Office de l'Élevage, 111 p.
- BAX J., 1995. Herbe pâturée et ensilée pour les grands troupeaux de l'ouest de la Grande Bretagne. Fourrages (1995) 143, 141-156
- BROCARD V., KEROUANTON J., LE LAN B., 1995. La maîtrise des coûts de production grâce au pâturage en Irlande : quels enseignements pour la Bretagne ? Fourrages (1995) 143, 89-108
- CHAMBAUT H., RAISON C., LE GALL A., PFLIMLIN A., 2007. Flux d'azote dans les fermes laitières intensives de l'Espace Atlantique Ouest européen : diagnostic des niveaux de pertes d'azote vers l'eau et l'air (projet Green Dairy). Renc. Rech. Ruminants, (14), p37-40.
- CHATELLIER V., PFLIMLIN A. 2006. Dairy systems in the European regions of the Atlantic area. Actes du congrès Greendairy, doc. Institut de l'Élevage.
- CHENAIS F., SEURET J.M., BRUNSCHWIG P., FIORELLI J.L , 2001. « Pour un rôle croissant du pâturage dans les systèmes bovins laitiers », Fourrages (2001) 166, 257-277
- DILLON P., 2007. Competing without quota. In "Irish dairying : winning in a world stage", Teagasc publications, p3-4
- DILLON P., 2008. « Compétitivité des systèmes herbagers irlandais dans le contexte de l'évolution de la PAC », comm. pers.
- FRENCH P. SHALLOO L., DONWORTH J., B., 2007. A roadmap for high profit dairy systems for the future. In "Irish dairying : winning in a world stage", Teagasc publications, p5-13
- GUILLOIS F., POSSEME P.G., 2006. « Analyse de vos pratiques de pâturage », Cap Elevage, 2, 22-23.
- GUILLOIS F., 2008. « Bilan de la campagne 2007 : rendements comparables entre les zones humides et sèches », Cap Elevage, 22, p16-17
- HUMPHREYS J., TREACY M, MCNAMARA K., 2006. Pilot farms in South West Ireland. Actes du congrès Greendairy, doc. Institut de l'Élevage.
- HUMPHREYS J., BOLAND A., LALOR S., 2007. Cutting fertiliser N costs on farms. In "Irish dairying : winning in a world stage", Teagasc publications, p83-89
- IFCN dairy report 2005. 198 p. www.ifcndairy.org
- Institut de l'Élevage, 2001. La filière laitière en Irlande. Dossier Economie de l'Élevage N° 301, octobre 2001, 35p
- Institut de l'Élevage, 2006. La filière lait au Royaume-Uni. Dossier Economie de l'Élevage N° 361, octobre 2006, 49 p.
- Institut de l'Élevage, 2007. Productivité et rémunération du travail dans les exploitations laitières du nord de l'UE. Dossier Economie de l'Élevage, N° 364, janvier 2007, 62 p + annexes.
- JEWKES E., 2006. Dairy farming in South West England. Actes du congrès Greendairy, doc. Institut de l'Élevage.
- LASCURETTES C., 2004. Application de la réforme de la PAC lait en Irlande. Colloque Institut de l'Élevage « Les enjeux pour la filière laitière lait de vache » <http://www.inst-elevage.asso.fr/html1/spip.php?article6029>
- LTO International comparison for producer prices for milk, 2006 et 2007, www.milkprices.nl
- ROBERTS D., MARDELL P., RÖMER D., 2006. Pilot farms in Scotland. Actes du congrès Greendairy, doc. Institut de l'Élevage.
- ROGER P., SEURET J.M., GUILLOIS F., PORTIER B., 2006 : « Six menus pour vaches laitières », fiches techniques Pôle Herbivores des Chambres d'agriculture de Bretagne.
- SHALLOO L., O'DONNELL S., HORAN B., 2007. Milk production after quotas ? In "Irish dairying : winning in a world stage", Teagasc publications, p15-28